

La SQ tombe dans un traquenard à Kanesatake

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Un nouvel accrochage a failli mal tourner à Kanesatake tôt hier matin, vers 3 h, entre des membres de la Sûreté du Québec et des Mohawks, sur la route 344.

Les patrouilleurs procédaient à l'arrestation de deux Amérindiens lorsqu'une Cadillac, vieux modèle, aurait foncé sur eux. Un coup de feu aurait été tiré accidentellement d'un fusil tenu par un des policiers. Le véhicule a disparu et personne n'a été blessé.

« Les patrouilleurs arrêtaient deux individus qui bloquaient la route. La Cadillac, avec deux occupants à bord, a foncé vers un policier qui était debout, le fusil pointé vers le ciel. Il a tenté d'éviter le véhicule mais l'arme a touché le pare-brise de la Cadillac et le coup est parti », a expliqué hier Pierre Robichaud, porte-parole de la SQ.

Cet incident faisait suite à une courte chasse à l'homme entre les policiers et une camionnette Subur-

ban. Selon la SQ, la camionnette aurait heurté à quelques reprises le véhicule de patrouille. « C'est toujours les mêmes véhicules, la Cadillac et la camionnette Suburban. Il semble que ces véhicules posent des traque-

nards aux policiers. C'est toujours le même petit groupe de personnes. D'autres arrestations sont à prévoir », a souligné l'agent Robichaud. Fait à noter, a-t-il dit, aucun des cinq véhicules impliqués dans les inci-

dents de la nuit n'était muni d'une plaque d'immatriculation.

Version autochtone

De son côté, le responsable de la patrouille de surveillance autochtone, Crawford Gabriel, (et également négociateur pour Kanesatake) soutient qu'on ne lui a pas rapporté le même scénario. D'après lui, le coup de feu a été tiré volontairement. « Les deux versions sont très contradictoires. Je trouve très étrange qu'ils (les policiers) décrivent ça comme un accident. Ça montre qu'il y a encore beaucoup d'amertume dans les forces policières », a dit Crawford Gabriel.

Il a déploré également le fait que l'agent de liaison de la Sûreté du Québec n'ait pas contacté la patrouille de surveillance. Il a précisé qu'il avait été « pris par surprise » par les événements de la nuit. « Nous avons une entente avec la Sûreté du Québec. Ils doivent nous prévenir. Notre liaison aurait pu aviser la patrouille et ça aurait apaisé la tension », a-t-il précisé.

3000 \$ de subventions chacun

■ Le Conseil de bande de Kanesatake a reçu 3 253 063 \$ en subventions du ministère des Affaires indiennes et du Nord pour l'exercice financier 1991-92. Le nombre d'habitants est de 1700. Mais 574 personnes vivent hors de Kanesatake. Un rapide calcul nous permet donc de constater que la subvention fédérale représente 3000 \$ par tête.

« C'est une goutte dans un verre d'eau », a affirmé hier Crawford Gabriel, négociateur en chef pour Kanesatake. « Il y a des conseils de bande et des municipalités qui reçoivent beaucoup plus. À Kanesatake, il y a peu de monde mais les

programmes coûtent aussi cher qu'ailleurs à mettre en place. » A Kahnawake, où vivent 7000 autochtones, le fédéral a injecté 25 millions l'an dernier.

Voici, en détail, ce que le conseil de Jerry Peltier a reçu pour les différents secteurs.

- L'éducation: 1 705 025 \$
- Les services communautaires: 461 412 \$
- Les négociations en vue de l'autonomie: 417 000 \$
- L'administration: 339 676 \$
- La Croissance économique: 227 130 \$
- L'entretien et le fonctionnement: 102 319 \$